

REUNION DU 16 NOVEMBRE 2015

PRÉSENTS : MMES BOEVER – GRANDCOING – CORNU – BERNADET
MM JAMIN – CADEL – BORGNET – DE LA TORRE – BILLOUD

ABSENTS : Mlle PIERSON – M. BLANCHE

SECRÉTAIRE : Mme BERNADET

Madame le Maire ouvre la séance à 18 h 30.

Lecture et approbation à l'unanimité du compte rendu du 19 octobre 2015.

COMMUNE NOUVELLE

1. Dissolution du CCAS

Madame le Maire informe les conseillers que depuis l'intégration de la Commune à la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne, la Commune est membre du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Grande Vallée de la Marne. Le CCAS intervenait encore pour l'organisation du Repas des Aînés, mais celui-ci est depuis 2011 pris en charge par le Budget Principal. Par conséquent, le maintien du CCAS est inutile.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la dissolution du CCAS de LOUVOIS et autorise le comptable à transférer les comptes de la balance du CCAS vers le budget principal par opération d'ordre non budgétaire. Le montant de l'excédent de fonctionnement à transférer au BP s'élève à 1 412,35€.

2. Fermeture de la régie de recettes

Madame le Maire explique aux conseillers que suite à la création de la Commune Nouvelle il est nécessaire de clôturer la régie de recettes pour l'encaissement des droits de place, des photocopies et des locations de Salle des Fêtes mise en place par délibération en date du 25 mars 1985, ainsi que l'encaissement des loyers des bâtiments communaux mis en place par la délibération du 6 septembre 1994.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de mettre fin à la régie de recettes.

3. Autorisation du Conseil Municipal de la Commune au Conseil Municipal de la future nouvelle entité

Suite à la création de la Commune Nouvelle de Val de Livre, Madame le Maire explique aux conseillers qu'il est nécessaire de prendre une délibération donnant procuration à la Commune de Val du Livre pour voter et signer le Compte Administratif 2015 et le Compte de Gestion 2015 de la Commune de Louvois.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE la nouvelle entité à voter et signer le CA 2015 et le CG 2015.

4. Point sur la Commune Nouvelle

Madame le Maire informe les conseillers que Monsieur RICHOMME et elle se sont entretenus avec SEGILOG et JVS afin de faire une demande de devis pour les logiciels de Comptabilité, ainsi que la CMMA pour l'assurance. Une demande de rendez-vous est faite auprès de Groupama. Ils doivent également s'entretenir avec la SMACL le 23 novembre et concernant la MAIF il faut d'abord remplir un questionnaire.

Le Conseil Municipal en prend acte.

PROJET DU SCHEMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE DE LA MARNE – AVIS DE LA COMMUNE DE LOUVOIS

Dans le cadre de la loi n°2015-991 du 7 août 2015, portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), le projet de schéma départemental de coopération intercommunale a été présenté par le Monsieur le Préfet lors de la réunion de la CDCI le 12 octobre dernier.

Celui-ci propose la fusion de la CCGVM avec la CCEPC et la CCRV.

Après débat, le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis défavorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale de la Marne.

SCHEMA DE MUTUALISATION

Madame le Maire propose aux conseillers le schéma de mutualisation réalisé lors des différentes réunions des groupes de travail dont les thèmes étaient « groupements d'achats et prestations groupées », « mutualisation du personnel » et « mise en commun des moyens/harmonisation de l'offre ».

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le schéma de mutualisation des services de la CCGVM et de ses communes membres.

MISE EN PLACE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL POUR LES AGENTS NON TITULAIRES

Madame le Maire rappelle aux conseillers la réunion réalisée par le Centre de Gestion et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale sur la fiche de poste et l'entretien professionnel et la formation sur la saisie sur le logiciel AGIRHE mise en place par le CDG auxquelles Mademoiselle DANIEL et elles ont assisté.

L'entretien professionnel est obligatoire pour les agents titulaires, cependant pour les agents non titulaires il faut prendre une délibération. Elle propose donc aux conseillers de prendre cette délibération et donne lecture de celle-ci.

Après lecture, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de mettre en place l'entretien professionnel pour les agents non titulaires (Hors « activité accessoire »).

PLU BOUZY

Madame le Maire fait part aux conseillers qu'elle a reçu un courrier de la Mairie de Bouzy l'informant de la prescription de l'élaboration du PLU sur l'ensemble du territoire communal et lui demandant si la Commune de Louvois souhaitait être associée au projet.

Après réflexion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de refuser la proposition de la Mairie de BOUZY. Un courrier sera envoyé à la Mairie de Bouzy l'informant de notre choix.

VISITE DE SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Madame le Maire fait un point sur la visite de sécurité des bâtiments communaux classés ERP (Mairie, Salle des Fêtes et Église) qui a eu lieu le 2 novembre 2015. Elle précise que des travaux sont à prévoir et que des courriers ont été envoyés aux entreprises LANTENOIS, HAAS et CHAUFFAGE MARNE afin de leur demander des devis. De plus, elle informe que la commission plénière est fixée au 14 décembre 2015.

Cependant ces travaux n'ont pas été prévus au Budget Principal, il est donc nécessaire de prendre une décision modificative.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de procéder aux écritures suivantes :

- compte 61522 : - 5 000,00€
- compte 21311 opération 231 : + 2 500,00€
- compte 21318 opération 231 : + 2 500,00€
- compte 021 : + 5 000,00€
- compte 023 : + 5 000,00€.

PROPOSITION D'ACHAT D'UNE PARCELLE COMMUNALE PAR UN PARTICULIER

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'elle a reçu un courrier de Monsieur BEAUTRAIT Sylvain souhaitant acheter la parcelle communale cadastrée AB 20.

Madame le Maire propose aux conseillers d'attendre l'installation de la Commune Nouvelle prévue au 1^{er} janvier 2016.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition et un courrier lui sera envoyé afin qu'il refasse sa demande en début d'année auprès du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE : ACCORD LOCAL DE RÉPARTITION DES SIÈGES

Madame le Maire fait part aux conseillers qu'elle a reçu un courrier des services de la Préfecture l'informant que la composition du Conseil communautaire devait évoluer en raison d'élections municipales partielles organisées en décembre prochain dans la commune de Nanteuil-la-Forêt. De plus, elle donne lecture du courrier du Président de la CCGVM qui propose de maintenir le nombre de délégués à 40 en appliquant un accord local.

Après lecture du courrier du projet de délibération, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité,

- de fixer à 40 le nombre de sièges à prendre au sein de l'organe délibérant de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne ;

- de répartir les sièges de la façon suivante :

	Nombre d'habitants	Accord-local proposé – répartition des sièges :
Aÿ	4079	10
Dizy	1621	4
Tours-sur-Marne	1352	3
Mareuil-sur-Ay	1225	3
Bouzy	945	2

Ambonnay	919	2
Avenay Val d'Or	911	2
Hautvillers	775	2
Bisseuil	647	2
Germaine	527	2
Champillon	521	2
Fontaine-sur- Ay	339	1
Louvois	331	1
Saint-Imoges	297	1
Tauxieres-Mutry	278	1
Nanteuil-la-Forêt	233	1
Mutigny	226	1
		40

QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire informe les conseillers que la projection « Super Trash » prévue le jeudi 26 novembre 2015 à la Salle des Fêtes a été avancée au lundi 23 novembre 2015.
- Madame le Maire fait un point sur le recensement de la population et informe les conseillers de la nomination de Madame HARLIN Marjorie comme agent recenseur. De plus Madame GRANDCOING précise qu'il y a un problème au niveau des numérotations des rues. En effet, parfois aucun numéro n'est mis sur le mur et aucun nom n'est mis sur la boîte aux lettres. Un rappel sera fait dans le prochain numéro du bulletin municipal.
- Madame le Maire propose d'organiser les tableaux de permanence du bureau de vote pour les prochaines élections qui auront lieu les 6 et 13 décembre prochains.
- Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a reçu la facture d'EDF de l'ancien locataire du logement rue des Terres Rouges suite à notre demande. Celle-ci sera transmise à Monsieur BILLOUD. Celui-ci demande à la Commission Bâtiments de se réunir afin de convenir d'un rendez-vous avec Monsieur Olivier ZRIM du Parc dans le but de faire un diagnostic dans le logement communal. Monsieur DE LA TORRE s'en charge.
- Madame le Maire fait part du versement du FCTVA pour un montant de 53 106,95€ pour l'année 2013 et 5 367,04€ pour 2014.
- Madame le Maire informe les conseillers qu'un rendez-vous est fixé avec l'entreprise LANTENOIS afin de choisir les futurs luminaires de la Mairie.
- Monsieur DE LA TORRE informe que les Boîtes aux Lettres du Lotissement ont été forcées.
- Madame GRANDCOING fait part du message de Monsieur HEMAR qui précise un problème de stockage au niveau de la mise à disposition du local à l'Association de l'Entraide Alimentaire.

Fin de séance 21h15